



OBJET : Adaptation d'une partie de l'étage de l'école pour accueillir le périscolaire

Réf. 2017-10 -feuille 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Laurence NIQUET, François FOSSOUX.

Absent représenté : Bénédicte VIVIAN (pouvoir à Marie-Noëlle MINARD)

Absents : Jean-Philippe TAVARES, Dominique BOUVET

Secrétaire de séance : Chantal MACQUET

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 10

Rapporteur expose : Marie-Noëlle MINARD

Le nombre d'enfants confiés au service périscolaire est en augmentation rapide (+50%) sur les années 2015-2017. Les locaux actuellement utilisés par le périscolaire sont en passe d'être saturés en particulier à l'heure du goûter, de plus les activités périscolaires (TAP) sur le créneau 15h45-17h nécessitent aussi de l'espace, il est donc nécessaire de trouver des locaux complémentaires.

Le premier étage de l'école, partiellement loué jusqu'à présent, s'étant libéré, sa rénovation et son adaptation à une activité de garderie donne une solution.

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'engager la rénovation des locaux situés au premier étage de l'école existante en y créant :

1 salle et une pièce pour l'accueil des enfants

Un office et un espace sanitaire

Un accès sécurisé

De prévoir pour ce faire un budget de 120 000 euros TTC

De mandater le Maire pour solliciter les subventions indispensables à la réalisation de ces travaux et de signer tous les marchés nécessaires.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



OBJET : Adaptation d'une partie de l'étage de l'école pour accueillir
le périscolaire

Réf. 2017-10 - feuillet2 /2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017

| NOM | SIGNATURE | BON POUR POUVOIR |
|-----------------------|-----------|------------------|
| Christophe GUITTON | | |
| Daniel AUDIBERT | | |
| Chantal MACQUET | | |
| Marie-Noëlle MINARD | | |
| Christelle COMBET | | |
| Eric PIERRE | | |
| Dominique BOUVET | | |
| Thierry DUFOUR | | |
| Jean-Philippe TAVARES | | |
| Laurence NIQUET | | |
| Bénédicte VIVIAN | | |
| François FOSSOUX | | |

Date de convocation : 23/02/2017

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 28/02/2017
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 01/03/2017

A Nonglard, le 28/02/2017
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 01/03/2017